RECAPITULATIF DES SALAIRES DECLARES A LA CAISSE		
PERIODES	SALAIRES BRUTS (en €)	SAL.SECURITE SOCIALE LIMITES AU PLAFOND S.S.
2ème TRIMESTRE 2010		
3ème TRIMESTRE 2010		
4ème TRIMESTRE 2010		
1er TRIMESTRE 2011		
TOTAUX des salaires déclarés au cours de l'exercice ❶		
Différence susceptible d'entraîner un ajustement de cotisations ❶		
Justification en cas de différence ❶		

DECLARATION NOMINATIVE ANNUELLE
C1011

Du 01/04/2010 Au 31/03/2011

A RETOURNER A LA CAISSE AVANT LE : 15/04/2011

A COMPLETER OU A VERIFIER

NOMBRE DE SALARIES OCCUPES AU COURS DE LA PERIODE

NOMBRE DESALARIES PRESENTS AU 31 MARS

DONT APPRENTIS

QUEL EST VOTRE HORAIRE HEBDOMADAIRE ? ❷

QUEL EST VOTRE JOUR DE REPOS HEBDOMADAIRE ? ❷

----------QUEL EST LE REGIME S.S DE L'ENTREPRISE ?---------

REGIME GENERAL ☐
REGIME AGRICOLE ☐

MODE APPLIQUE POUR LA RETRAITE COMPLEMENTAIRE ET LA PREVOYANCE DE VOTRE PERSONNEL (Merci de rayer les mentions inutiles)

OUVRIERS	DIRECT(PR)	PROBTP
ETAM/CADRES	DIRECT(PR)	PROBTP

CONGES INTEMPERIES BTP Caisse de la Région du Massif Central

21, avenue Marx Dormoy
63058 Clermont-Ferrand cedex 1

Tél : 04 73 93 96 90 Fax : 04 73 34 23 20

Courriel : dna@ccpb17.org Site Internet : www.ccpb17.org

---------- Adhérent n° ----------

A COMPLETER

NOM :
ADRESSE :
TEL : FAX :
COURRIEL :

N° IDENTIFICATION A COMPLETER **CODE APE/NAF**

----------CONVENTION COLLECTIVE----------

N° déclaration : N° formulaire :

NOM/PRENOM * N° SECURITE SOCIALE + CLE	METIER QUALIFICATION ❸	*Apprentis	*Abattement 10% ❹	Temps partiel ou Tâcheron ❺	PERIODE D'EMPLOI ❻				PERSONNEL HORAIRE OU MENSUALISE (OUVRIERS – APPRENTIS)		PERSONNEL A SALAIRE MENSUEL FIXE (CADRE – ETAM)		Salaire Totaux Bruts (en €) versés au cours de la période du 01/04/10 au 31/03/11 ❾	Intempéries du 01/04 au 31/03 ❾a)	Nombre d'heures d'absences au cours de la période du 01/04/2010 au 31/03/2011 pour ❿b):					
					ENTREE		SORTIE		Nombre d'heures payées du 01/04 au 31/03 ❼	Salaire Horaire de base au 31 Mars ❽	Nombre de mois payés du 01/04 au 31/03 ❼	Salaire Mensuel de base au 31 Mars ❽		Heures	Accident du travail	Maternité Paternité	Chômage partiel	Maladie professionnelle	Accident de trajet	Maladie non professionnelle
					JOUR	MOIS	JOUR	MOIS												

(*) Si un (plusieurs) salarié(s) ne figure(nt) pas sur cette déclaration, merci de nous reporter ce(s) salarié(s) et joindre une fiche navette complétée pour chaque salarié.

TOTAUX ou A REPORTER ❶

Signature et Cachet Entreprise

La loi 78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux renseignements nominatifs figurant sur ce document et le droit d'accès peut être exercé à l'adresse de la Caisse de Congés Payés Intempéries du Massif Central.

N° adhérent : N° déclaration : N° formulaire : Page /

NOM/PRENOM * N° SECURITE SOCIALE + CLE	METIER QUALIFICATION ❸	*Apprentis	*Abattement 10% ❹	Temps partiel ou Tâcheron ❺	PERIODE D'EMPLOI ❻				PERSONNEL HORAIRE OU MENSUALISE (OUVRIERS – APPRENTIS)		PERSONNEL A SALAIRE MENSUEL FIXE (CADRE – ETAM)		Salaire Totaux Bruts (en €) versés au cours de la période du 01/04/10 au 31/03/11 ❾	Intempéries du 01/04 au 31/03 ❿a)	Nombre d'heures d'absences au cours de la période du 01/04/2010 au 31/03/2011 pour ❿b):					
					ENTREE		SORTIE		Nombre d'heures payées du 01/04 au 31/03 ❼	Salaire Horaire de base au 31 Mars ❽	Nombre de mois payés du 01/04 au 31/03 ❼	Salaire Mensuel de base au 31 Mars ❽		Heures	Accident du travail	Maternité/Paternité	Chômage partiel	Maladie professionnelle	Accident de trajet	Maladie non professionnelle
					JOUR	MOIS	JOUR	MOIS												

(*) Si un (plusieurs) salarié(s) ne figure(nt) pas sur cette déclaration, merci de nous reporter ce(s) salarié(s) et joindre une fiche navette complétée pour chaque salarié.

TOTAUX ou A REPORTER ❶

Signature et Cachet Entreprise

La loi 78.17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux renseignements nominatifs figurant sur ce document et le droit d'accès peut être exercé à l'adresse de la Caisse de Congés Payés Intempéries du Massif Central.